

LES REPTILES DES ÎLES ÉPARGES



• Les espèces ne sont pas représentées à la même échelle.

La prise de conservation de chaque espèce est celui attribué par la Liste rouge mondiale de l'UICN. Les espèces sont réparties entre les différentes catégories selon l'état des connaissances disponibles, l'état de conservation de leurs populations et l'intensité des menaces qui pèsent sur elles. Les évaluations prioritaires se sont déroulées entre 2009 et 2025 selon les espèces. Par convention, les espèces introduites ou dont le statut d'indigène demeure incertain sont considérées comme non applicables (NA).	NE Non évalué NA Non applicable / Espèce très occasionnelle, visteuse ou introduite. DD <i>Data deficient</i> / Données insuffisantes pour évaluer les menaces. LC <i>Least concern</i> / Préoccupation mineure : espèce non menacée. NT <i>Near threatened</i> / Quasi menacée : espèce proche d'être menacée. VU <i>Vulnerable</i> / Vulnérable : espèce menacée. Situation inquiétante mais non critique. EN <i>Endangered</i> / En danger : espèce menacée. Situation très inquiétante. CR <i>Critically endangered</i> / En danger critique d'extinction : espèce menacée proche de l'extinction.
---	--